ELECTIONS LEGISLATIVES 19 MARS 1978 2ème CIRCONSCRIPTION DU LOT

VOTEZ

ALAIN CHASTAGNOL
SERGE JUSKIEWENSKI



Alain CHASTAGNOL
Maire de Souillac

Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, Agrégé de Lettres, Professeur à la Sorbonne.

A fait partie de plusieurs cabinets ministériels (Education Nationale, Coopération, Affaires Etrangères, Défense Nationale, Commerce Extérieur) Cabinet du Premier Ministre : Monsieur Raymond BARRE

Serge JUSKIEWENSKI

Professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse
Chirurgien des Hôpitaux

CANDIDATS UNIQUES DE LA MAJORITÉ

Rassemblement pour la République
et Union pour la Démocratie Française (Centre des Démocrates Sociaux, Parti Radical Socialiste, Parti Républicain)

POUR L'APPROFONDISSEMENT D'UNE DEMOCRATIE MODERNE

NOS REALISATIONS PASSÉES GARANTISSENT LE FUTUR QUE NOUS VOULONS BATIR

- LA SECURITE SOCIALE
- LA MENSUALISATION, LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIONNARIAT OUVRIER, LA POLITIQUE CONTRACTUELLE
- LE DOUBLEMENT DU NIVEAU DE VIE DES FRANÇAIS EN VINGT ANS
- LA FRANCE, 4ème PUISSANCE ECONOMIQUE MONDIALE

POUR UN QUERCY LIBRE

Refusant

- L'AVENTURE COLLECTIVISTE
- LA POLITISATION A TOUS LES NIVEAUX
- LES NATIONALISATIONS EN CHAINE, qui nous empêcheraient d'affronter la concurrence étrangère
- LA BUREAUCRATIE PARALYSANTE QUI RUINERAIT NOTRE PAYS
- LA MAIN MISE DE L'ETAT SUR L'EMPLOI, L'EDUCATION, LA CULTURE

SOUTENEZ

ALAIN CHASTAGNOL
SERGE JUSKIEWENSKI

Pour l'essor du Quercy

ÉLARGIR LA DÉMOCRATIE.

— Dans toutes circonstances, l'Administration traitera sur pied d'égalité avec vous.
— Les cadres désigneront des représentants avec voix délibérative au conseil d'administration des sociétés.

ASSURER LA SÉCURITÉ DES FRANÇAIS.

— 10.000 gendarmes et policiers de ville seront recrutés pour la protection des quartiers périphériques des grands ensembles et des habitations isolées.

LIMITER LES IMPÔTS ET ENCOURAGER L'ÉPARGNE.

— L'impôt sur le revenu sera plafonné à son taux actuel pendant 2 ans.
— La lutte contre la fraude fiscale sera renforcée.
— Les dépôts des petits épargnants âgés de plus de 55 ans bénéficieront d'une protection particulière contre la hausse des prix.

AUGMENTER LES REVENUS MODESTES.

— Le SMIC progressera plus rapidement que la moyenne des salaires.
— L'écart moyen des salaires entre travailleurs manuels et non manuels sera progressivement comblé.
— Malgré les difficultés économiques votre pouvoir d'achat sera de toute façon sauvegardé.

DONNER LA PRIORITÉ AUX FAMILLES.

— Les allocations familiales augmenteront plus vite que la hausse des prix.
— Et un revenu minimal familial sera institué pour les familles d'au moins 3 enfants.

CRÉER DES EMPLOIS PAR LE PROGRÈS ÉCONOMIQUE.

— Le premier emploi des jeunes sera facilité par un droit à une formation professionnelle rémunérée.
— Les petites et moyennes entreprises qui embaucheront des jeunes seront exonérées pendant 1 an de 50% des cotisations de Sécurité Sociale.
— La création d'entreprises industrielles, agricoles, commerciales et artisanales sera encouragée et simplifiée, son financement facilité.
— Pour favoriser la création d'emploi, le taux des cotisations sociales, de l'impôt sur les sociétés et de la TVA n'augmentera pas pendant 2 ans.
— L'aménagement de la taxe professionnelle allégera les charges et incitera à l'embauche.
— La prime de développement régional sera portée à son taux maximum dans les villes.
— Tous les artisans bénéficieront de l'aide spéciale rurale.
— Les axes routiers-ferroviaires, routiers, aéronautiques seront développés (Brive-Méditerranée, Nationales 20 et 140, liaisons Toulouse-Figeac).

GARANTIR LES REVENUS AGRICOLES

— Par l'organisation des marchés, le contrôle des labels, et la lutte contre les importations frauduleuses.
— Par le développement de l'élevage « hors sol »
— Par l'aménagement des primes pour les jeunes agriculteurs pour couvrir leurs risques sur 3 ou 4 ans.
— Par l'application intégrale du plan de développement agricole du Lot.

ACCROITRE LA SOLIDARITÉ EN FAVEUR DES PERSONNES AGÉES.

— Le minimum vieillesse sera porté à 40 francs par jour en 1979, soit 30.000 francs par an pour un ménage.
— Les titulaires du minimum vieillesse bénéficieront de la gratuité totale des soins médicaux, d'une aide ménagère et de soins médicaux à domicile.

VOUS N'AVEZ PAS A RECONQUÉRIR VOTRE LIBERTÉ , MAIS A LA PRÉSERVER CAR LE DANGER MENACE.

AIDEZ-NOUS : LA LIBERTÉ NE SE PERD QU'UNE FOIS.

LE BON CHOIX POUR LA FRANCE, C'EST AUSSI LE BON CHOIX POUR LE LOT.

Pour que notre Quercy vive

VOTEZ

ALAIN CHASTAGNOL
SERGE JUSKIEWENSKI